



Appel à contributions

Thème: Transition vers le statut d'économie émergente : Réflexions sur la R.D. Congo

L'ambition du gouvernement de la République démocratique du Congo est de faire de ce pays une économie émergente à l'horizon 2030. Cette ambition laisse songeur, d'autant plus que l'histoire économique récente montre qu'aucun pays n'a réussi à se hisser au rang d'économie émergente sur une période de moins de 30 ans. En effet, devenir une économie émergente requiert un « traitement de choc » basé sur une stratégie de développement à moyen et long terme. Une telle stratégie devrait se décliner en plusieurs politiques sectorielles ayant une trame commune. Des politiques macroéconomiques, industrielles, commerciales, etc. sont censées être accompagnées d'un approfondissement du secteur financier, condition sine qua non pour favoriser les investissements nécessaires à la transformation industrielle.

Consciente des défis importants à relever dans l'atteinte de cet objectif, la République démocratique du Congo pose les jalons d'une transformation économique. Tout d'abord, le gouvernement s'est attelé à stabiliser le cadre macroéconomique afin d'envoyer des signaux positifs aux agents économiques, lesquels sont compatibles avec son but de favoriser une croissance durable. Ensuite, cette volonté d'industrialiser de l'économie congolaise est aussi clairement exprimée à travers les réformes économiques et structurelles, notamment la création de zones économiques spéciales pour attirer les investissements étrangers ou encore la création de parcs agro-industriels. Ces deux mesures sont le prototype d'instruments visant à développer des pôles de compétitivité et de croissance afin saisir les opportunités offertes par l'économie mondiale et nationale. Par ailleurs, par ces mesures, la RDC endosse la stratégie d'intégration régionale pour un co-développement volontariste dans la région des Grands Lacs, etc. Toutes ces initiatives s'inscrivent donc dans cette stratégie de transition vers le statut de pays émergent.

Compte tenu des pesanteurs multiples sur l'économie congolaise comme le suggèrent les mauvais classements de la République démocratique du Congo (Doing Business, Transparency International, CPIA, indice de développement etc.), la route vers l'émergence est loin d'être simple. En effet, le mauvais état des infrastructures, la faiblesse du système financier, la lourdeur administrative, le dépérissement du système éducatif et ce faisant la dépréciation du capital humain posent de sérieux défis. D'où la nécessité de mener une analyse approfondie de la situation de la RDC et des politiques envisagées afin de s'assurer de la cohérence, la pertinence et l'efficacité dans l'allocation des ressources consécutive à la stratégie d'émergence qui se dessine.

L'objectif de ce numéro de Dounia est de rendre compte des politiques concrètes mises sur pied par le gouvernement congolais en vue d'assurer une croissance économique soutenue de la RDC, mais aussi et surtout d'en faire une évaluation critique et de formuler des propositions inspirées de l'expérience internationale. À travers un prisme multidisciplinaire que devrait constituer le contenu de numéro, le Centre d'Intelligence Stratégique et des Relations internationales voudrait mettre à la disposition des décideurs de la RDC une grille de lecture pouvant leur permettre de poursuivre, rectifier les politiques mises en place ou innover afin de maximiser les chances d'aboutissement de la transition vers le statut de pays émergent.



Les auteurs de disciplines diverses pourraient proposer des contributions aussi variées que possibles, mais devant déboucher sur des implications conceptuelles ou pratiques sur la stratégie de développement de la RDC. La liste ci-dessous, sans être exhaustive, propose une série de sujets pertinents :

- Quel rôle les diasporas scientifique et d'affaires congolaises peuvent-elles jouer ?
- Quels enseignements tirer de la révolution verte de l'Asie?
- Les zones économiques spéciales en RDC.
- Le secteur minier et son apport au développement de la RDC.
- L'expérience concept des parcs agro-industriels en RDC.
- Le chemin de la croissance chinoise.
- Comment initier le transfert de technologie en RDC,
- L'industrialisation d'une économie basée sur les ressources naturelles : cas du Brésil.
- Réformer et approfondir le système financier en RDC pour le développement.
- Les liens entre l'émergence économique et le régime politique : leçons des pays émergents.
- L'intégration régionale et l'émergence économique.

Quelques dates importantes

- 30 mars 2014: Date limite pour la soumission des projets (sous forme de résumé) d'articles
- 15 juillet 2014: Date limite pour soumettre l'article

Instructions aux auteurs:

- Les articles, écrits en français ou en anglais, ne devraient en principe pas dépasser 25 000 caractères. Ils devraient être rédigés avec Word (Microsoft) ou avec Writer (OpenOffice) en police "Times New Roman" de taille 12.
- Les graphiques et les tableaux peuvent être intégrés dans le texte. Ils peuvent également être mis dans des annexes si elles sont prévues par l'auteur.
- Les notes doivent figurer en bas de pages et non à la fin.
- Une liste de références bibliographiques devra être mise à la fin du texte.
- La numérotation des sections et sous-sections devraient être du type 1, 1.1, 1.2 ... 2, 2.2, 2.3 ... 3, 3.1, 3.2 ...etc...
- Les auteurs recevront chacun un exemplaire du numéro par voie postale et le tiré à part de leur article en version électronique.
- Les articles doivent être envoyés par courrier électronique aux adresses suivantes : jbntagoma@yahoo.fr, nyembwea@gmail.com, ou malambwe@yahoo.com.

Pour toute information éditoriale complémentaire, contacter les éditeurs aux adresses de courriel indiquées ci-dessus ou à l'adresse info@dounia-risri.net.